

Un label pour la résine naturelle locale



Gabriel Ducos

Mots clés :

Forêt de conifères

Gemmage

Label

Traçabilité

PFNL : Résine

Échelle : Subnationale; Locale



Contexte

La résine naturelle française (et européenne) peine à s'imposer sur le marché. En cause, une forte concurrence. D'un côté, l'industrie de la résine utilise les sous-produits de l'industrie de la papeterie (tall-oil) et de l'autre, elle importe la résine naturelle d'autres continents. L'extraction de résine naturelle en France n'est pas compétitive car les coûts sont trop élevés pour faire face au prix du marché mondial.

Face à ce contexte peu propice, la prise de conscience sociétale des enjeux environnementaux a pour conséquence la hausse de la demande en produits bio-sourcés. La résine naturelle locale pourrait profiter de cette opportunité en ciblant certains marchés de niche, à condition de se démarquer des produits concurrents.



Objectifs

La valorisation de la résine naturelle locale dans les marchés de niches à haute valeur ajoutée est un pilier de la stratégie française pour la relance de la filière. La résine naturelle locale a de nombreux atouts par rapport aux produits concurrents : meilleure qualité, génère des emplois locaux, valorise la ressource forestière locale, a un impact environnemental moindre, etc. Ces atouts sont compatibles avec les marchés recherchés mais ils doivent être reconnus. Un label peut-il permettre à la résine naturelle locale de se démarquer de la concurrence?

✓ Résultats

Le label est un moyen de garantir la qualité et l'origine d'un produit pour le consommateur et le producteur. Il est attribué par un organisme public indépendant, l'institut national de l'origine et de la qualité (INAO) et des contrôles sont régulièrement effectués afin de vérifier que la production répond au cahier des charges. Un label est donc une distinction qui valorise la production par rapport à la concurrence.

Pour le marché de la résine naturelle, la concurrence est double : résine naturelle en provenance d'autres continents, et produits issus du tall oil. Le label doit donc à la fois garantir l'origine de la résine mais également son mode d'extraction



Recommandations

La législation européenne reconnaît plusieurs signes de qualités :

AOC (Appellation d'Origine Contrôlée) et AOP (Appellation d'Origine Protégée): protège le savoir-faire, la technique de production rattachée à un territoire qui lui donne sa spécificité ;

IGP (Indication Géographique Protégée) : reconnaît la qualité d'un produit à son origine. Les opérations principales de fabrication (et non l'ensemble des activités) doivent être réalisées dans une zone délimitée.

Label Rouge : garantit un niveau de qualité supérieur par rapport aux autres produits similaires par leurs conditions de production ou fabrication.



Forces et faiblesses

Les forces sont nombreuses. Pour le producteur, le label inclue une plus-value en termes de prix, ce qui est nécessaire pour le développement de la filière locale. Le label offre également une protection face à la concurrence. Pour le consommateur, le label fournit une meilleure visibilité sur le produit (origine, traçabilité, qualité, etc). Enfin, pour le territoire, cela participe au développement de l'économie rurale, et renforce l'identité d'une région.

Les principales faiblesses seraient le temps de mise en place d'un label (jusqu'à une dizaine d'années), les contrôles pour vérifier l'adéquation avec le cahier des charges et le coût associé.



Perspectives

Les acteurs de la filière reconnaissent l'intérêt de mettre en place un label pour la résine naturelle locale. Aussi, la possibilité de créer une marque collective a été évoquée car la mise en place est plus rapide et plus facile mais les garanties apportées sont faibles.

Pour la création du label, l'ensemble des acteurs de la filière doit être impliqué : du propriétaire forestier aux consommateurs en passant par les exploitants et transformateurs. La demande de labellisation est adressée à l'INAO. Elle comprend notamment les motivations, le cahier des charges, et le document de contrôlabilité.

Informations complémentaires

Sylvain Tahir, bois@qualisud.fr

Auteurs

Sylvain Tahir, bois@qualisud.fr

Publié le :

24 juin 2020



A propos d'INCREDIBLE

Le projet INCREDIBLE a pour objectifs de montrer que les produits forestiers non ligneux (PFNL) peuvent jouer un rôle important dans la gestion durable des forêts et le développement rural en créant des réseaux de partage et échanger les savoirs et compétences. Les réseaux d'innovation "liège", "résine" et "produits consommables" dans le bassin méditerranéen promeuvent la collaboration trans sectorielle et l'innovation pour mettre en avant la valeur et le potentiel des PFNL dans les régions.

This project has received funding from the European Union's H2020 research and innovation programme under grant agreement No. 774632.



icônes par [Icons8](#)